

Le projet de loi prévoit de financer l'assainissement des déchets existants. Les 2 premiers millions seront fournis par la nouvelle société. Les 98 autres millions seront partagés entre la nouvelle société qui en donnera les 23/98 et le gouvernement qui en versera les 75/98 restants. Le Canada paiera toutes les sommes dépassant 100 millions de dollars. On a arrêté d'utiliser depuis le 30 juin les dépôts de déchets de Port Granby. Heureusement, la CCEA et le gouvernement se sont rendu compte du problème, se sont consultés et ont décidé qu'au moins on n'allait plus utiliser ces dépôts. C'était une décision qui se faisait attendre depuis longtemps.

Ce qu'il y a d'alarmant dans tout cela c'est que le gouvernement a toléré la situation pendant quatre ans. Il ne s'est pas rendu compte de la gravité d'avoir un dépôt de ce genre dans une zone résidentielle si proche du lac Ontario.

Pour ce qui concerne cette fusion, on a bien adopté les modalités nécessaires de financement, mais ce qui me préoccupe c'est qu'il n'y a pas de délai prévu pour achever la mise hors service de ce dépôt de déchets faiblement radioactifs. Le gouvernement laisse les choses dans le vague; ce n'est pas cela qu'on appelle faire un nettoyage et ce n'est pas cela qui aide les habitants de l'endroit. Nous voulons que le gouvernement agisse. Il faut qu'il nous dise quand il va entreprendre la mise hors service de ce dépôt. En outre, c'est l'État fédéral qui va avoir la charge d'assurer le nettoyage. Conjecturant sur le coût estimatif de 75 millions de la stabilisation du dépôt, le président de la Commission de contrôle de l'énergie atomique a évoqué un problème sérieux. Je veux citer encore une fois un passage de sa déposition au comité législatif:

D'après l'accord, Eldorado sera tenue de payer 25 p. 100 de ces 75 millions de dollars, à concurrence de 25 millions, le reste étant à la charge de l'État fédéral. D'après la Loi sur le contrôle de l'énergie atomique, nous pouvons ordonner à Eldorado d'effectuer des changements ou de stabiliser un dépôt, mais nous ne pouvons pas forcer l'État fédéral à payer sa part.

Voilà la difficulté. Le gouvernement fédéral retarde le nettoyage de ce dépôt, mais il faut qu'il se décide. Il faut qu'il intervienne maintenant pour nettoyer le dépôt et pour assurer sa mise hors service. Le témoin a ajouté qu'il se demandait si cela ne pourrait pas aboutir à un refus pur et simple. Il est bien évident que la Commission se demande vraiment si le gouvernement est de bonne foi à propos de ce dépôt. Le président de la CCEA disait plus loin:

Du point de vue juridique, je ne vois pas qu'il y ait de problème du côté de la société; je pense que le problème serait entre la société et le gouvernement fédéral. Voilà une des questions que nous nous posons. Va-t-il y avoir des problèmes de cette nature chaque fois que nous voulons imposer des mesures qui risqueraient de se révéler très coûteuses?

Cela reste à déterminer, et il faut que le gouvernement réponde. Il faut qu'il ouvre la marche, qu'il prenne l'initiative, qu'il nettoie le dépôt. Pourtant il garde le silence, même après les dépositions de son propre organisme.

● (1840)

Nous avons entendu les représentants de Newcastle et de Port Granby exposer des préoccupations du même genre au

sujet du retard à effectuer le nettoyage. J'invite le gouvernement à donner à la Commission de contrôle de l'énergie atomique un délai précis pour stabiliser et mettre hors service le dépôt. En outre, j'espère que la nouvelle société va procéder à des évaluations écologiques rigoureuses des projets futurs. Il pourrait même être nécessaire d'avoir un bureau local, doté de personnel de la Commission de contrôle de l'énergie atomique, en Saskatchewan, où une bonne partie de l'extraction minière de l'uranium va avoir lieu.

Pour ce qui concerne les obligations existant antérieurement entre Eldorado nucléaire et Blind River en Ontario, une des collectivités dont j'ai dit espérer qu'elle ne serait pas menacée ou laissée dans le vague par la privatisation, je crois savoir que la nouvelle société va respecter les engagements contractés par Eldorado.

La municipalité de Blind River continuera de recevoir la subvention de 85 000 \$ par an qu'Eldorado lui versait en remplacement des taxes scolaires et qui lui servait à payer une hypothèque sur un centre communautaire. En outre, la municipalité continuera d'avoir le droit de louer le terrain de golf d'Eldorado pour la somme de 1 \$. La nouvelle société consentira également à assumer la responsabilité de l'érosion causée par la rivière qui traverse la propriété d'Eldorado et touche le terrain de golf.

Je suis très heureux que la municipalité de Blind River ait reçu ces assurances. J'aimerais remercier mon collègue, le député d'Algoma (M. Foster), qui a déployé beaucoup d'efforts à cette fin, au nom de ses électeurs de Blind River. Il a siégé avec moi au comité législatif et a interrogé les témoins. Je crois que le succès remporté est largement dû au député d'Algoma, qui mérite des félicitations pour son travail. Sans sa persévérance et sa loyauté à toute épreuve envers ses électeurs, la nouvelle société n'aurait peut-être pas assumé les obligations contractuelles d'Eldorado.

La nouvelle société sera surtout composée d'actionnaires canadiens. Le projet de loi dit que les actionnaires non canadiens peuvent posséder 20 p. 100 des actions au plus. Toutefois, j'ai lu quelque chose de très alarmant dans le *Star Phoenix* de Saskatoon, le 8 juillet. On y rapportait les déclarations du nouveau président de la société. L'article disait ceci:

Une restriction de 20 p. 100 sur la propriété étrangère pourrait être levée s'il est trop difficile de vendre assez d'actions à des Canadiens dans ce qui deviendra la société productrice d'uranium la plus importante du monde, dit le président nouvellement nommé.

Si cela se produit déjà, monsieur le Président, ce projet de loi n'aura aucun sens. Un grand nombre d'entre nous l'appuient sous réserve que les non-résidents ne pourront détenir que 20 p. 100 au plus des actions de la nouvelle compagnie, qui exploitera notre uranium, c'est-à-dire une ressource extrêmement importante pour les Canadiens, non seulement du point de vue économique mais aussi du point de vue de la sécurité. Le projet de loi n'a même pas encore été adopté et le président déclare déjà que les non-résidents pourraient détenir plus de 20 p. 100 des actions si l'on ne peut en vendre suffisamment aux Canadiens. C'est terrible.